



Mairie de Châtillon d'Azergues

Châtillon d'Azergues, le vendredi 27 juin 2025

PROCES VERBAL DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE
DU LUNDI 16 juin 2025 à 20H30 MINUTES

L'an deux mille vingt-cinq, le seize juin, à vingt heures trente minutes, le Conseil municipal de la commune de Châtillon- d'Azergues, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur FOUILLET Bruno, Maire.

Présents :

BARRAT Martine, BAZIN Michèle, Frédéric BIZET, CHASSELAY Fabien, CHAVAGNON Christophe, COLLIER Philippe, DEJEU Marie, DONCHE Damien, DURAND Aurélie, DOUBLET Aurélie, FOUILLET Bruno, HOSTEKINT Justine, LECHUGA Quentin, LUQUET Françoise, NOYEL Martial, PORRETTA Mickael, VARRAUX Rachel.

Absents excusés : BERRY Amandine, GRAVIER Arthur

Quorum : 17

Date de convocation : 10 juin 2025

➤ **Validation du PV de la séance du 19 mai 2025.**

Adopté à l'unanimité des présents.

➤ Modification de l'ordre du jour, retrait du point 8 faute d'information reçue de la part de la commune de Chessy.

Le conseil donne son accord.

➤ **Communication des décisions du maire dans le cadre de ses délégations**

- Spectacle pour le nuit du rosé – Compagnie Pare-Chocs – 1 200€ HT – 1 266€ TTC
- Création de trappes de désenfumage Salle des fêtes – La Compagnie des Toits – 5 510€ HT – 6 612€ TTC
- Sécurisation routière, piétonne et amélioration de l'accessibilité – SOLMARK – 6 758.50 € HT – 8 110.20 € TTC (devis mis dans subvention amende de Police)
- Coordonnateur sécurité et protection de la santé parking maison de santé – CPS – 1 330 € HT – 1 596 € TTC
- Chèques rentrée scolaire pour les agents – Edenred – 3 111€ TTC (Adhésion au contrat-cadre « titres restaurant et prestations d'action sociale » du Cdg69 / délibération 27/11/2023).

Mr Donche demande une précision sur la prestation de l'entreprise SOLMARK : il s'agit d'une prestation de marquage au sol.

Le montant de la TVA de la compagnie « Pare-Chocs » n'est pas habituel : il s'agit de la TVA appliquée à la vente de spectacle : 5.5%.

➤ **Délibération 25061601**

OBJET : VOTE DU COMPTE DE GESTION SE RATTACHANT À L'EXERCICE BUDGÉTAIRE 2024.

Adoptée à l'unanimité des présents.

Aucune remarque de l'assemblée

➤ **Délibération 25061602**

OBJET : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF SE RATTACHANT À L'EXERCICE BUDGÉTAIRE 2024 ET AFFECTATION DES RÉSULTATS AU BUDGET PRIMITIF 2025.

Hors la présence de Monsieur Le Maire,

Adoptée à l'unanimité des présents .

Information complémentaire : l'adjointe aux finances précise que le résultat est correct mais il est important de faire mieux.

Mr PORRETTA et Mme VARRAUX rappellent leurs absences lors du vote du BP 2024. Précisent qu'ils valident le compte administratif 2024 parce qu'ils partagent ce mandat avec une nouvelle équipe depuis septembre 2024.

➤ **Délibération 25061603**

OBJET : DENOMINATION D'UNE VOIE COMMUNALE : IMPASSE DE LA TREILLE

Adoptée à l'unanimité des présents.

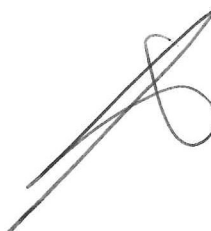
Mr Donche précise que la commission a choisi de nommer les voies sur la thématique du terroir : culture, géographie, végétaux etc... Les propositions de nommage se font à l'occasion d'une réunion publique initiée par les élus en charge du dossier. Quand les résidents n'ont pas d'idée c'est la commission finalise le choix.

➤ **Délibération 25061604:**

OBJET : AUTORISATION DE SIGNATURE DES CONVENTIONS D'ACCUEIL DES STAGIAIRES DU CENTRE FORMATION MUSICIENS INTERVENANTS / ÉCOLE MATERNELLE ET ÉLÉMENTAIRE

Adoptée à l'unanimité des présents.

Pas de commentaire.



➤ **Délibération 25061605**

**OBJET : VOTE D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE POUR L'AMICALE
DES SAPEURS-POMPIERS DE CHESSEY-LES-MINES**



Adoptée à l'unanimité des présents.

Subvention de 95 euros TTC pour l'achat des peluches "Pompy".

Pas de commentaire

➤ **Délibération 25061606 retirée de l'ordre du jour.**

Des informations devraient nous parvenir pour une délibération au conseil de juillet. Il s'agit de la vente d'un terrain en copropriété avec la commune de Chessy.

Phase de vente en cours pour une surface artisanale et une surface habitation. Il y aurait un cout partagé pour la viabilisation.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21h25.

Fait à Châtillon d'Azergues, le 27 Juin 2025

Pour extrait conforme

Le Maire

Bruno FOUILLET

